

L'hyperbole: approche rhétorique, énonciative et interactionnelle

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI

Université Lumière Lyon 2

In diesem Artikel untersucht die Autorin zunächst die klassische Definition der Hyperbel. Sie weist einerseits darauf hin, dass die Hyperbel *stricto sensu* nicht nur eine Übertreibung ist (die Formulierung ist stärker als die beschriebene Sache). Andererseits erklärt sie, dass sich der Sprecher dieser Tatsache bewusst ist und keineswegs versucht, den Empfänger zu täuschen (die Übertreibung wird gewissermassen zugegeben). Dahingegen wird beim allgemeineren Gebrauch der Hyperbel die Ausdruckweise ausschliesslich vom Empfänger als übertrieben angesehen. Dieser Gebrauch ist u.a. bei Wahlkampfdebatten zu beobachten, wo Hyperbeln oft zu Verhandlungen zwischen den konkurrierenden Kandidaten führen.

1. Préliminaires

L'hyperbole est par définition une "figure". Que l'on préfère parler à ce sujet de "figure de style" ou de "figure de rhétorique", le terme renvoie à l'idée que la formulation choisie est "marquée", c'est-à-dire qu'elle se "démarque" de la formulation qui serait en la circonstance la plus "neutre", ce choix aboutissant à la production de certains effets spéciaux sur le récepteur du message ainsi "rhétorisé".

Au sein du vaste ensemble des figures que tout au long de son histoire la rhétorique s'est employée à identifier, étiqueter et classer, on s'accorde à reconnaître que la spécificité de l'hyperbole tient au fait que le locuteur *exagère*, c'est-à-dire qu'il décrit l'objet ou état de choses dont il parle en des termes plus forts qu'il ne convient, à l'inverse de la litote qui les décrit en termes affaiblis, ces deux figures inverses ayant donc en commun de ne s'appliquer qu'à des notions graduables. Le consensus définitionnel qui règne autour de la notion d'hyperbole (d'autant plus remarquable qu'il est loin de concerner l'ensemble des notions que l'on manipule en rhétorique et analyse du discours) se reflète dans cette définition du *Petit Robert* (2013):

HYPERBOLE

RHET. Figure de style qui consiste à mettre en relief une idée au moyen d'une expression qui la dépasse (opposé à *litote*). → emphase, exagération.

L'hyperbole est un "dépassement", c'est-à-dire une hyper-assertion (*overstatement*), alors que la litote est une hypo-assertion (*understatement*; Leech, 1983: 145).

Reprenons l'exemple de la fameuse tirade de *Cyrano de Bergerac* au cours de laquelle Cyrano "décrit" son nez à l'aide d'une série de métaphores hyperboliques:

Descriptif: "C'est un roc!... c'est un pic!... c'est un cap!
Que dis-je, c'est un cap?... c'est une péninsule!"
(Rostand, *Cyrano de Bergerac*, I, 4)

Tout locuteur francophone admettra non seulement que les termes "roc", "pic", "cap" et "péninsule" ne sont pas normalement faits pour désigner la partie saillante du visage communément appelée "nez", mais en outre que le plus petit des rocs est nettement plus grand que le plus grand des nez, et *a fortiori* la plus petite des péninsules (car l'énumération s'accompagne ici d'une *gradation* – cf. le rectificatif "que dis-je" –, l'hyperbole étant un phénomène graduel). La métaphore et l'hyperbole transgressent une *norme* qui n'est pas de même nature pour les deux figures, mais la transgression est ici dans les deux cas évidente: par rapport à la formulation "vous avez un nez très grand", qu'utilise précédemment Le Vicomte mais que Cyrano estime "un peu courte" (c'est-à-dire lamentablement banale), les trouvailles de Cyrano sont sans aucun doute doublement figurales. Mais pour ce qui est de la composante "exagération" (sur laquelle repose l'hyperbole), les choses ne sont pas toujours aussi claires – que dire, par exemple, d'un énoncé tel que "vous avez un nez immense"? Y aurait-il ou non, là aussi, "démensure" dans la formulation? On voit immédiatement que, bien plus que celle d'une métaphore, l'identification d'une hyperbole met en jeu l'appréciation d'un sujet évaluateur, et qu'il est impossible de parler d'exagération sans poser du même coup la question de la source du jugement évaluatif (exagération *pour qui?*).

C'est pourquoi la perspective sur cette figure ne peut être qu'*énonciative*, dans la mesure où, dès la phase d'identification du phénomène, l'analyste doit nécessairement prendre en compte le point de vue des sujets impliqués dans l'échange discursif, et cela au détriment de l'objectivité de la description (alors que l'on peut dire "objective" une affirmation telle que "roc est un substantif masculin"). On comprend que, lorsqu'il est question d'hyperbole, les linguistes aient parfois tendance à ramener la figure à un simple phénomène de formulation *intensive*, plus apte à se laisser décrire avec les outils auxquels nous sommes accoutumés dans notre discipline – mais l'intensification de l'expression, qui repose sur des marqueurs divers dont la description n'implique pas nécessairement la prise en compte de leurs utilisateurs, est une condition certes nécessaire mais non suffisante pour que l'on puisse parler d'hyperbole. Cette figure (comme son inverse la litote) engage en outre une certaine norme concernant le degré d'intensité du référent, degré auquel doit en principe s'ajuster l'expression désignant ce référent, et qui est "dépassé" dans le cas de la formulation hyperbolique. Dans bien des cas, cette norme est partagée par la communauté parlante, et l'on peut alors sans trop de difficulté appliquer la

définition de l'hyperbole proposée par Verine (2008: 117, italique ajouté): "construction d'une évaluation de l'objet de discours plus intense que celle *ordinairement* associée à la représentation d'objets comparables". Mais il n'en est pas toujours ainsi: lorsqu'en 1981 François Mitterrand évoque les "crimes de toutes sortes" commis par Bokassa, personne n'aura l'idée de l'accuser d'exagérer; l'expression de "crime abominable" utilisée par Ségolène Royal en 2007 à propos du viol d'une policière dans le parc de Bobigny sera sans doute également acceptée comme "juste" par la grande majorité de l'auditoire; mais il n'en sera sûrement pas de même de l'adjectif "diabolique" par lequel Jacques Chirac qualifie en 1995 le "système socialiste" tel que le conçoit son adversaire Lionel Jospin.

Identifier une hyperbole, c'est donc faire des hypothèses sur la valeur que l'énoncé doit avoir pour son émetteur et pour ses destinataires potentiels en fonction des normes que l'on suppose être les leurs. Lorsque l'on a affaire à du discours dialogué, les destinataires sont clairement identifiables, et susceptibles de fournir à l'analyste des traces de leur interprétation: l'approche va alors être en outre *interactionnelle*, prenant en compte la réaction de l'interlocuteur et les "négociations" auxquelles peut donner lieu un énoncé potentiellement hyperbolique.

Telle est l'approche qui s'impose dans le cas du type de discours auquel je m'intéresse depuis quelque temps, à savoir les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises (six à ce jour, de 1974 à 2012), que je me suis employée à décortiquer sous des angles divers (rôle de l'animateur/animatrice, procédés de l'argumentation, expression des émotions, politesse et impolitesse, humour et ironie...¹) et que j'ai eu envie de reprendre à l'occasion de cette réflexion sur l'hyperbole. Comme il s'agit d'interactions foncièrement polémiques, on peut en effet s'attendre à ce que les évaluations des objets de discours y soient souvent divergentes, comme nous en prévient, par exemple, au début du débat de 1981, l'animateur Jean Boissonnat parlant en ces termes du bilan économique de Valéry Giscard d'Estaing:

un bilan/ (.) que certains jugent/ *bon*/ (.) d'autres/ *médiocre*/ (.) voire/ *désastreux*

Ainsi les évaluations peuvent-elles être carrément opposées, mais aussi de différent degré sur une même dimension axiologique (comme le souligne ici l'adverbe "voire", reliant deux termes orientés négativement). On peut donc, entre autres points de divergence, s'attendre à ce que les deux parties en présence ne s'accordent pas toujours sur le caractère

¹ Dans le cadre de cet article, je mentionnerai simplement l'étude portant sur les principales figures de rhétorique attestées dans ces débats (Kerbrat-Orecchioni, 2013), étude où il est d'ailleurs fort peu question de l'hyperbole.

hyperbolique ou non d'une même formulation, et c'est avec cette idée en tête que j'ai commencé à parcourir le corpus afin d'y traquer les hyperboles.

C'est alors que j'ai pris conscience de ce fait troublant: si ces débats étaient de toute évidence truffés de formulations intensives, et même "excessives" au regard de ma propre intuition, j'avais un doute sur le bien-fondé du terme d'"hyperbole" pour qualifier la plupart de ces formulations. D'où la nécessité de revenir à la source, c'est-à-dire à la définition de cette figure.

2. L'hyperbole *stricto sensu*

On peut admettre que la conception moderne des figures repose essentiellement sur les travaux des rhétoriciens classiques qui font en la matière "autorité", avec en tête Dumarsais (1988) et son *Traité des tropes*, reformulé un siècle plus tard par Fontanier (1968) dont je reprendrai ici la définition de l'hyperbole, car elle me semble claire, subtile et complète, en ce qu'elle tient compte à la fois des points de vue de l'émetteur et du récepteur.

2.1 Définition

La définition de Fontanier (1968: 123-124) se développe en trois temps, que je commenterai successivement.

- (1) L'Hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont [...]. (Fontanier, 1968: 123)

Commentaire: on peut être surpris que l'hyperbole puisse "diminuer les choses" aussi bien que les augmenter, la diminution étant en principe plutôt du ressort de la litote. Reprenons donc les exemples que Dumarsais (1988: 132) utilise pour illustrer la même affirmation ("L'hyperbole est une exagération, soit en augmentant soit en diminuant"; Dumarsais, 1988: 333):

- (i) Il va *plus vite que le vent*
 (ii) Elle marche *plus lentement qu'une tortue*

L'énigme se résout alors, en convoquant la notion d'*orientation argumentative* élaborée par Ducrot (1980): dans le cas de (ii), la formulation "diminue" la vitesse de la personne, mais comme cet énoncé est, à l'inverse du précédent, orienté dans le sens de la non-vitesse, la formulation est bien "exagérée", il s'agit donc dans les deux cas d'une hyperbole.

C'est en principe au niveau de l'orientation argumentative de l'énoncé que se localise la distinction entre hyperbole et litote. On peut toutefois noter

que, si les hyperboles orientées positivement², comme (i) mais aussi, par exemple, "je t'ai attendu une éternité", "tu me l'as dit mille fois", etc., ne posent aucun problème d'identification (ce sont à tous égards des hyper-assertions), il n'en est pas de même pour des énoncés tels que (ii), mais aussi "c'est à deux pas", "j'en ai pour une seconde", etc.: argumentativement, ces énoncés sont eux aussi des hyper-assertions (ils "exagèrent"), et doivent donc être considérés comme des hyperboles. Mais comme du point de vue de leur contenu propositionnel ce sont plutôt des hypo-assertions (ils "diminuent" la réalité), le conflit entre ces deux aspects du sens dérouté l'intuition des locuteurs (ceux en tout cas que j'ai consultés à ce sujet), qui ne savent plus trop s'il convient alors de parler de litote ou d'hyperbole³. C'est un trouble de ce genre que reflète cet énoncé entendu à la radio en juillet 2013, à propos du championnat européen de course en montagne se déroulant en Bulgarie:

Dire que *les distractions sont rares* à Borovets, c'est encore *exagérer*

énoncé qui, d'un point de vue argumentatif, ne constitue en rien une "exagération", mais bien au contraire une atténuation à valeur d'euphémisme.

(2) [...] dans la vue, non de tromper, mais d'arriver à la vérité même, et de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire. (Fontanier, 1968: 123)

Commentaire: le sens pris en charge par le locuteur A, et que A veut faire entendre à B car il correspond pour lui à "la vérité même", c'est non pas le sens apparent que l'on appellera S (sens que l'on dit parfois "littéral" ou "exprimé"), mais un autre sens X (dit "dérivé", "intentionnel", ou "communiqué"), qu'il revient au récepteur de découvrir.

Le mécanisme est commun à tous les tropes, qui se caractérisent par le fait que l'énoncé ne doit pas être pris "à la lettre" (laquelle n'est en l'occurrence qu'un leurre), mais l'hyperbole a pour spécificité que S est plus fort que X, c'est-à-dire qu'il se situe, sur la même échelle argumentative, à un niveau plus élevé d'un ou plusieurs degrés, l'hyperbole étant comme on l'a dit un phénomène graduel⁴.

² Les termes "positif" et "négatif" n'ont pas ici de valeur axiologique (valeur qui n'est pas nécessairement impliquée dans le fonctionnement de la litote et de l'hyperbole, à la différence de celui de l'ironie).

³ C'est, par exemple, le cas des deux façons inverses de signifier figurément qu'il y a très peu de monde dans une salle, à savoir "il n'y a absolument personne" et "il n'y a pas foule", qui d'un point de vue argumentatif constituent respectivement une hyperbole et une litote, alors que l'état de choses est réduit dans le premier cas et augmenté dans le second.

⁴ Le degré ultime correspondant à ce que Dumarsais (1988: 273-274) appelle "l'expression du comble"; exemple: "Vicieux, toi? Non. *Tu es le vice même*".

Donc: le locuteur exagère, sait qu'il exagère, et fait savoir à l'interlocuteur qu'il sait qu'il exagère. Par quel moyen? Comme pour tous les tropes, l'identification de X se fait sur la base d'un certain nombre d'indices, qui sont autant de balises permettant à B d'effectuer le chemin menant de S à X. Mentionnons d'abord le premier de ces indices, à savoir le caractère "incroyable" du sens littéral: la confrontation de S à ce qu'il sait du référent amène B à construire un X allant dans le même sens que S, mais plus faible et donc acceptable. C'est, par exemple, le cas dans ce que l'on peut appeler les "hyperboles numériques", où l'invraisemblance du chiffre contraint l'interprétant à le réviser à la baisse, comme dans ces deux exemples extraits de *Libération* (18-10-2013):

Voir la journaliste au travail m'a vraiment aidée, elle marchait en passant *15 000 coups de fil* avec trois téléphones différents [...].

Pendant de longues années j'ai essayé de maigrir, témoigne Sabrina. *J'ai fait 15 milliards de régimes*, mais on reprend toujours plus qu'on a perdu.

Notons que les hyperboles de ce type recourent souvent à des chiffres stéréotypés:

je te l'ai dit *100* fois; je suis *1000* fois d'accord; il n'y a pas *36 (000)* solutions

ce qui renvoie au phénomène plus général de la *lexicalisation* de la figure, allant des clichés hyperboliques (comme dans les exemples précédents) aux véritables catachrèses (comme dans le cas du "millefeuilles" ou du "millepattes"⁵). La lexicalisation n'est évidemment pas propre aux hyperboles numériques, cf. les expressions courantes telles que:

c'est énorme; c'est géant; elle est trop (bien);
ça n'a rien à voir; il est tout sauf idiot; tu perds toujours tout; ça fait une éternité que je t'attends; des hyperboles dans les débats *il n'y a que ça;*
je meurs de faim; je suis *morte* de fatigue (métaphores hyperboliques)

Mais le locuteur peut aussi recourir à des indices plus spécifiquement discursifs (par exemple, à l'oral, une prosodie emphatique), voire métadiscursifs, par lesquels l'hyperbole se dénonce ouvertement comme telle ("j'exagère à peine") ou peut même être dans un deuxième temps corrigée:

Je préfère *mille fois* vivre à Lyon qu'à Paris – enfin *pas mille fois mais vraiment je préfère*.

Signalons enfin l'existence d'indices de non-hyperbole, comme le "oui" et la répétition qui signalent dans l'exemple suivant que l'assertion doit bien être prise à la lettre, et non comme une métaphore hyperbolique:

⁵ Dans la phrase "il existe dix mille espèces de millepattes", seul le deuxième chiffre constitue une hyperbole (le myriapode le mieux fourni en pattes n'en possède en effet que 750).

C'est pourquoi *ils meurent de faim; oui, Messieurs, ils meurent de faim* dans vos terres, dans les villes, dans les campagnes [...]. Hélas! ils ne vous demandent que le superflu, que quelques miettes de votre table, quelques restes de votre grande chère...

(Bossuet, *Sermon du mauvais riche*)

Plus clairement encore, l'interprétation hyperbolique peut être déjouée par un commentaire métadiscursif:

DORANTE (vivement). – [...] *je n'exagère point, je dis que je vous adore, et cela est vrai; ce que je sens pour vous ne s'exprime que par ce mot-là. J'appelle aussi mon amour une passion, parce que c'en est une; je dis que votre raillerie me désespère, et je ne dis rien de trop; je ne saurais rendre autrement la douleur que j'en ai [...].*

(Marivaux, *Les Sincères*, sc. 11)

Pas d'hyperbole donc dans de tels exemples. La véritable hyperbole, elle, en dit "trop"; mais tout en ayant l'air de travestir la vérité, elle s'arrange pour que le récepteur ne tombe pas dans le piège de ce travestissement. Le trope est tout le contraire du mensonge: c'est une "feinte", mais qui est faite pour être démasquée, ce qui dans le cas de l'hyperbole signifie que l'exagération est formulée de telle sorte que le récepteur puisse en "rabattre", selon la jolie formule de Dumarsais (1988: 131, nos italiques): "Ceux qui nous entendent *rabattent de notre expression ce qu'il faut en rabattre [...]*". Mais Dumarsais (1988: 131, nos italiques) d'ajouter: "et il se forme dans leur esprit *une idée plus conforme à celle que nous voulons y exciter, que si nous nous étions servis de mots propres*". C'est là que les choses se corsent. Certes, la remarque explique pourquoi A se donne la peine de dire S, alors que c'est X qu'il veut que B comprenne, exigeant de lui un effort interprétatif supplémentaire: c'est qu'à la sortie, le sens obtenu est encore plus "conforme" que s'il était formulé directement. Mais la justification est tout de même bien paradoxale, puisque dans l'hyperbole "la vérité ne semble être travestie que pour être mieux proclamée" (Perrin, 1990: 199), et que la formulation apparemment mensongère non seulement ne l'est pas, mais est même plus juste que l'expression juste.

Faisons donc retour à Fontanier (1968: 124), qui précise en ces termes ce qui se passe du côté du récepteur:

- (3) Ce n'est pas tout, il faut que celui qui écoute puisse partager jusqu'à un certain point l'illusion et ait besoin peut-être d'un peu de réflexion pour n'être pas dupe, c'est-à-dire, pour réduire les mots à leur juste valeur.

Commentaire: la solution au mystère du fonctionnement du trope est à chercher dans le processus dynamique de l'interprétation. On perçoit d'abord S, qui produit ce que Perrin (1990: 200) appelle un "effet de loupe", et ce n'est que dans un deuxième temps que l'on procède au "rabattement" du sens et que l'on réajuste l'interprétation; c'est dans ce bref suspens temporel que vient s'insinuer l'effet expressif de la figure: l'"illusion" première ne s'efface pas totalement, venant par une sorte d'effet-palimpseste (que l'on peut aussi assimiler à un phénomène de persistance rétinienne) ajouter au "vrai" sens enfin découvert cette valeur de "mise en

relief" que signale la définition du *Petit Robert*. Ce que l'on peut traiter, comme nous avons naguère proposé de le faire (Kerbrat-Orecchioni, 1986: chap. 3), en termes de "trace connotative", dont la nature varie selon le type de trope auquel on a affaire mais dont le principe reste toujours le même: s'il peut y avoir au plan dénotatif équivalence entre les formulations tropique et non tropique, l'effet connotatif n'est jamais exactement le même (par exemple entre "Ferme la porte" et "Tu peux fermer la porte?" dans le cas d'un trope illocutoire, même lexicalisé).

C'est pourquoi la formulation tropique doit être réservée à certaines situations particulières et, dans le cas de l'hyperbole, à celles où "nous sommes vivement frappés de quelque idée que nous voulons représenter et que les termes ordinaires nous paraissent trop faibles pour exprimer ce que nous voulons dire" (Dumarsais, 1988: 131). L'hyperbole va donc permettre à la fois de restituer (*connotativement*) la force de cette impression sans pour autant tromper (*dénotativement*) le récepteur.

Perrin (1990: 202) exprime une idée similaire en des termes un peu différents: l'hyperbole véritable consiste, nous dit-il, à "exagérer *sciemment* et *ostensiblement* [...], mais non point *gratuitement*", car "ce qui doit être rabattu du sens littéral pour accéder au sens figuré ne recouvre pas tout l'écart manifesté initialement entre ce qui est dit et ce qui aurait été perçu comme vraisemblable"; d'où certains effets contextuels supplémentaires que l'auteur, reprenant la théorie de la pertinence élaborée par Sperber et Wilson (1989), traite en termes d'inférences supplémentaires déclenchées par l'exagération. On peut encore dire que l'exagération est "jouée" par l'émetteur, qui s'arrange pour qu'elle soit "délouée" par le récepteur, lequel n'est pas dupe de l'illusion tout en en subissant certains effets⁶. On peut enfin, de façon à mon avis plus contestable⁷, aller jusqu'à imputer le sens littéral (celui que le locuteur ne prend pas à son compte) à un énonciateur imaginaire, l'hyperbole venant alors allonger la liste des phénomènes relevant de la polyphonie énonciative.

Mais l'essentiel reste que, dans l'hyperbole au sens strict, l'exagération est faite pour être identifiée comme telle par le récepteur. On peut donc se demander quel intérêt peut présenter pour les candidats, dans le cas de nos débats, une telle figure.

⁶ Dans *L'implicite* (Kerbrat-Orecchioni, 1986: 147-151), je suggère que l'on peut appliquer au fonctionnement du trope la notion psychanalytique de *sujet clivé* (le trope étant envisagé du point de vue de sa réception, mais cela vaut aussi dans une certaine mesure pour son émission).

⁷ Ne serait-ce que parce qu'un tel traitement masque la spécificité de l'ironie, dans laquelle cet énonciateur supposé est pris pour "cible" du trope, ce qui n'est pas le cas dans l'hyperbole (sauf justement si elle est en outre ironique).

2.2 Application au corpus des débats présidentiels

Ce corpus est constitué de six débats mettant en présence les candidats suivants:

- 1974: Valéry Giscard d'Estaing (VGE) et François Mitterrand (FM);
- 1981: les mêmes;
- 1988: Jacques Chirac (JC) et François Mitterrand (FM);
- 1995: Jacques Chirac (JC) et Lionel Jospin (LJ);
- 2007: Ségolène Royal (SR) et Nicolas Sarkozy (NS);
- 2012: François Hollande (FH) et Nicolas Sarkozy (NS).

Par rapport au problème qui nous occupe ici, force est de constater l'extrême rareté des hyperboles telles qu'elles viennent d'être définies. Tout au plus peut-on repérer dans le corpus quelques hyperboles lexicalisées, sous la forme surtout de cette "exagération par diminution" que constitue l'expression "un mot", éventuellement renforcée par quelque autre minimisateur. Elle est utilisée aussi bien par les animateurs ("alors un mot chacun allez-y") que par les débatteurs ("simplement d'un mot"; "juste un petit mot") pour désigner une unité de parole évidemment plus longue, comme le reconnaît d'ailleurs non sans humour Chirac (dont la requête sera suivie non d'une simple "phrase", mais d'une longue tirade) dans cet extrait du débat de 1988:

1988, JC: attendez je voudrais dire *un mot* quand même\ (.) *une phrase*\ ((*rires*))

La rareté de ces hyperboles doit être mise en relation avec l'objectif des locuteurs dans ces débats et le contrat de "sérieux" qui préside à ces échanges: on ne voit pas bien quel intérêt il y aurait pour un candidat à présenter les choses d'une façon sciemment et ostensiblement exagérée (en quelque sorte "pour de rire") – dans un tel contexte, le procédé serait faiblement productif, voire contre-productif.

En revanche, l'efficacité saute aux yeux d'un usage bien particulier de l'hyperbole, qui s'inscrit dans un fonctionnement dialogique et consiste à reprendre les propos de l'adversaire en les "hyperbolisant" et, par là même, en les ridiculisant. Le procédé de *l'hyperbole citée* (fallacieusement) est bien représenté dans le corpus, par exemple:

2012, NS: j'ai écouté Monsieur Hollande/ c'est/ c'est assez classique/ (.) ce qu'il a dit/ [...] *il a dit qu'il serait un président extraordinaire*/ si les Français le choisissaient/

Il va de soi qu'en vertu de la "loi de modestie"⁸, il est impensable que Sarkozy rapporte ici *verbatim* les précédents propos de Hollande...

⁸ Sur ce principe, voir Kerbrat-Orecchioni (1986: 236-237 & 1992: 186-189).

Ces reformulations caricaturales entraînent parfois une protestation de l'adversaire:

1974, FM: mais puisque *vous parliez de pillage/* (.) des affaires publiques/ avec le programme commun/

VGE: *je ne parle pas de pillage*

FM: vous avez employé l'expression/ plusieurs fois/

VGE:

[pendant la campagne/

[*non/ non/ non/ j'ai jamais*

employé cette expression/

monsieur Mitterrand

Elles peuvent aussi être accompagnées de quelque précaution permettant au locuteur citant d'échapper à l'accusation de falsification du discours cité:

1974, FM: dans toutes les philippiques/ que vous lancez contre les nationalisations/ lorsque vous expliquez que/ (.) que c'est/ c'est (.) c'est c'est\ *c'est l'enfer/ pour reprendre une (.) une expression qui n'est pas de vous*

Notons que, dans les hyperboles citées, le locuteur citant impute au locuteur cité une formule exagérée pour le premier, mais qui serait pour le second à prendre à la lettre. Ces hyperboles "fabriquées" ne sont donc pas des hyperboles *stricto sensu* – ce qui nous permet de conclure cette section sur l'affirmation que *les véritables hyperboles sont tout à fait exceptionnelles dans ce type d'interactions*.

D'où vient alors le sentiment communément partagé que ces échanges sont truffés d'hyperboles? C'est qu'au-delà de son acception technique telle que l'a définie la tradition rhétorique, le terme d'"hyperbole" a tendance à s'utiliser dans tous les cas où le récepteur perçoit une exagération dans la formulation utilisée, quelle que soit par ailleurs l'intention communicative qu'il impute au locuteur.

3. L'hyperbole au sens large

Alors que dans l'hyperbole *stricto sensu*, l'exagération est ostensiblement "jouée" par l'émetteur A, dans l'hyperbole au sens large c'est le récepteur B qui estime que la formulation de A est exagérée, alors que A veut la faire passer pour parfaitement conforme à l'état de choses⁹: il n'y a plus connivence entre A et B, mais divergence entre leurs points de vue¹⁰ sur l'objet de discours, qui est évalué diversement par les interlocuteurs. Étant donné le caractère fondamentalement confrontationnel de nos débats

⁹ La différence entre ces deux types de comportements discursifs s'incarne dans les figures contrastées de Cyrano le Gascon et de Tartarin le Tarasconnais.

¹⁰ Ce terme étant dans certains cas à prendre dans son sens le plus littéral: "L'hyperbole fleurit à la Une de certains journaux parisiens. 'Paris livré aux casseurs autonomes', tonne *Le Figaro*. Le lecteur de province pourra le croire, non celui de la capitale" (*Le Monde*, 25-03-1979).

électoraux et la visée globale des discours tenus de part et d'autre (il s'agit de faire admettre une évaluation la plus positive possible de soi-même et la plus négative possible de son adversaire), il n'est pas étonnant que ces débats constituent un terrain propice aux "hyperboles du deuxième type", lesquelles impliquent une formulation intensive qui, d'une part, n'est pas présentée comme excessive par l'émetteur – il prend d'ailleurs parfois le soin de l'indiquer lui-même:

1981, JC: les efforts que nous avons accomplis/ seraient (.) compromis/ *excusez le mot/ ruinés/* si le programme tel qu'il est présenté par monsieur Mitterrand/ entrerait en application/ l'été prochain\

1988, FM: tout cela montre une MAIN MISE/ de caractère/ TOTALitaire/ *je n'hésite pas/ à employer ce mot/* (.) sur les moyens de l'information\

Mais, d'autre part, cette même formulation est estimée exagérée par le récepteur.

Il convient à cet égard de rappeler que les débats médiatiques se caractérisent par l'existence, outre les participants "actifs" (débatteurs et animateurs), d'une "masse" hétérogène de récepteurs qui, sans pouvoir intervenir directement dans le débat, n'en constituent pas moins les destinataires principaux des propos que les candidats échangent sur le plateau. Toutefois, en l'absence de toute trace observable, dans le texte de l'interaction, des jugements portés par ces instances évaluatrices invisibles, on ne prendra ici en compte que les exagérations dénoncées comme telles par l'interlocuteur.

3.1 *Les débats électoraux: une rhétorique de l'intensification*

Nos débatteurs exploitent abondamment la panoplie des procédés disponibles de l'intensification (procédés lexicaux, morpho-syntaxiques, prosodiques et stylistiques – métaphores, répétitions et anaphores...). Il arrive (rarement) que ces procédés soient mis au service de l'éloge d'un adversaire politique (par exemple, quand Mitterrand parle en 1988, à propos de Giscard d'Estaing, des "trois mesures CAPITALES qui ont fait avancer l'Europe", mais ce coup de chapeau à celui qu'il a battu sept ans auparavant ne lui coûte guère, tout en lui permettant d'afficher un ethos *fair play*). Il arrive plus fréquemment que l'intensification porte sur ses propres mérites et ceux de son programme:

2007, NS: je veux *passionnément* agir

2012, NS: [...] *un GIgantesque effort de formation*\ (.) pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain\

Mais ce type d'intensification est fortement contraint par la "loi de modestie" mentionnée précédemment, qui s'exerce en France de façon tyrannique, même dans ce contexte à visée auto-apologétique avouée. C'est donc essentiellement au dénigrement de l'adversaire que vont être dévolus les procédés de l'intensification, qu'il s'agisse de certains états de

choses négatifs dont il est censé être plus ou moins responsable (on n'hésite pas à noircir le tableau):

le *cancer* des délocalisations; des crises d'une violence *absolument inouïe*;
la situation faite aux veuves est *catastrophique*; un *formidable* problème de pouvoir d'achat; les *immenses* difficultés de la ménagère;
un scandale *absolu*; une injustice *insupportable*;
le chômage est une *TARE*, une maladie qui risque d'être *mortelle* pour notre société;
ce *feu* qui *emporte nos vies*;
des femmes *au bout du bout du bout de la détresse*;

ou du comportement, de l'action, voire de la personnalité de l'adversaire (ce qui est toutefois exceptionnel dans ce contexte où les attaques "personnelles" sont en principe prohibées):

là on *est vraiment stupéfié*; propos *profondément choquants*;
vous vous trompez *tout à fait*; vous vous êtes *toujours* trompé; *faux faux faux*; *faux archifaux*;
c'est une erreur *totale/capitale*; une faute *inimaginable*; vous mentez *de façon éhontée*;
vous avez une *très grave* responsabilité; c'est un échec *et un échec grave*; *choix gravissime*;
nous assistons actuellement *et c'est gravissime* à l'échec *ABSolu* de votre politique;
vous avez battu *tous les records* de la hausse des prix; *folie* dépensière; économie *brisée*; *risque mortel*;
la politique *la plus réactionnaire qu'on puisse admettre*;
le système socialiste c'est un système *diabolique*;
on tue petit à petit *on étrangle* petit à petit la poule aux œufs d'or;
vous l'avez politiquement *poignardé*

L'intensification est donc massivement représentée dans le corpus. Mais on ne peut parler d'hyperbole (du deuxième type) que lorsque l'intensification est perçue comme une *exagération*.

3.2 Quand l'intensification devient hyperbole

Dans les limites de cette étude, on n'envisagera que les cas où l'intensification est traitée comme une exagération par l'interlocuteur – ce qui nous renvoie au problème plus général des différents types d'enchaînements possibles après un énoncé potentiellement hyperbolique¹¹.

Éliminons d'abord les cas, de loin les plus fréquents, où B exprime un désaccord radical avec l'orientation argumentative de l'énoncé de A – c'est le problème classique de la réfutation, qui peut elle-même s'exprimer sur le mode de l'hyperbole:

¹¹ Sur ce problème, voir Verine (2008) et son opposition entre hyperboles "heureuses" vs "malheureuses" – termes qu'il emploie dans une perspective un peu différente de celle de Perrin (1990 & 1996: 76-85), pour qui ces termes renvoient plutôt, dans la lignée de la rhétorique classique, à la question des conditions du "bon usage" de l'hyperbole.

2007, SR: mais c'est *très injuste* en
NS:

[fonction du patrimoine
[*non non non (.) non non [...]*
c'est pas du tout injuste

pour nous centrer sur la question des réactions portant sur le caractère hyperbolique de l'énoncé initiatif, sans que soit remise en cause son orientation argumentative globale.

Se pose en amont la question de savoir si B interprète correctement l'intention communicative de A. Dans le cas des hyperboles du premier type, B peut, par exemple, prendre à la lettre une affirmation que A présente lui-même comme exagérée, ainsi dans cet échange relevé sur le vif:

- J'en ai rencontré *450* des exemples de ce type
- *450???*
- Façon de parler, mais j'en ai bien trouvé *une douzaine!*

Dans les hyperboles du deuxième type, le contresens peut à l'inverse consister dans le fait que B prend pour une exagération consciente ce qui, du point de vue de l'émetteur, relève en réalité non de la rhétorique, mais de la plus stricte "exactitude". C'est quelque chose de ce genre que Barthes (1953: 35, nos italiques) croit déceler dans l'interprétation que font les analystes contemporains de l'"écriture révolutionnaire":

L'écriture révolutionnaire fut ce geste emphatique qui pouvait seul continuer l'échafaud quotidien. *Ce qui paraît aujourd'hui de l'enflure, n'était alors que la taille de la réalité. Cette écriture qui a tous les signes de l'inflation, fut une écriture exacte.*

Dans le cas de nos débats, les formulations jugées "inflationnistes" par le récepteur ne sont pas supposées afficher leur propre excès, cherchant tout au contraire à le dissimuler. La réaction de B va donc consister à reprocher à A de déformer la vérité en l'exagérant (sciemment ou non: c'est là une distinction secondaire, qui n'est évidemment pas sans importance, entre la simple contre-vérité et le mensonge délibéré), ce qui donne, par exemple, dans les conversations ordinaires: "N'exagérons rien!", "Tu y vas fort!" ou "Tu pousses le bouchon un peu loin!"; et dans nos débats:

1988, JC: Monsieur Mitterrand *c'est une caricature [...]* vous avez *l'art de la caricature*

2007, NS: je ne vois pas pourquoi/ (.) madame Royal/ (.) ose (.) employer/ le mot (.) immoral\ (.) *c'est un mot fort*

2012, NS: il y a suffisamment de choses que j'ai réussies/ ou PAS réussies/ (.) pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter *l'OUTRance!* (.) *et le mensonge!*

Ces commentaires métadiscursifs à valeur de reproche s'accompagnent généralement d'une révision à la baisse de la formulation de A, que B va s'employer à "déshyperboliser". Ainsi dans cet échange où Sarkozy établit une équivalence fallacieuse entre deux expressions qui ne sont pas de même degré d'intensité, ce que Royal lui reproche en l'accusant d'être "brutal", c'est-à-dire de commettre le péché d'hyperbole:

2007, NS: [...] premier point\ *vous voulez tout remettre à plat* (.) *c'est-à-dire* tout le travail qui a été fait *vous voulez le démolir* (.) [deuxième point (.)
SR: [pas démolir mais remettre à plat\ remettre à plat ça n'est pas démolir vous êtes brutal

Pour un dernier exemple de la possibilité de négocier le degré d'intensité d'une expression, citons la métaphore de la "fracture sociale" que Chirac introduit dans le débat de 1995; métaphore anatomique que Jospin conteste comme étant trop faible (car "une fracture on la réduit") et à laquelle il substitue la métaphore géologique plus forte de la "faille". Conciliant, Chirac accepte cette contre-proposition sans renoncer pour autant à sa proposition initiale:

1995, JC: c'est un diagnostic que j'ai porté/ (.) déjà depuis un certain temps/ (.) et qui se traduit par *une fracture sociale*/ (.) qui met en cause la cohésion de notre pays/ [...]
LJ: [...] et je dirai/ *pour reprendre l'image en la modifiant* de Jacques Chirac/ tout à l'heure/ *je pense pas que ce soit une fracture/ parce qu'une fracture au moins c'est net/ ça bouge pas/ et on la réduit*/ (.) là il s'agit plutôt d'une FAILLE de quelque chose qui fait que deux France s'éloignent\ et moi je ne veux pas que ces deux France s'éloignent [...]
JC: c'est vrai/ il y a deux France\ (.) et c'est vrai que (.) *fracture ou faille/ ça s'écarte*\ (.) et c'est vrai qu'il y a de plus en plus de Français/ qui sont sur le bord de la route

On voit par cet exemple les enjeux argumentatifs qui s'attachent à de telles négociations: au sortir de deux années de cohabitation où la France a été gouvernée par la droite, Jospin a tout intérêt à amplifier la représentation des inégalités sociales, que la gauche est censée être plus apte à "réduire".

4. Conclusion

Il serait intéressant de regarder de près quelles relations l'hyperbole entretient avec d'autres tropes, comme la métaphore sur laquelle elle repose souvent¹², l'ironie à laquelle elle peut servir d'indice¹³, ou l'euphémisme auquel elle se trouve parfois associée¹⁴, même si l'hyperbole a plus d'affinités naturelles avec le dysphémisme. Si l'euphémisme est en effet très proche de la litote (au point que l'on confond souvent ces deux figures, cf. Kerbrat-Orecchioni, 2011: 92-94), c'est plutôt au dysphémisme que s'apparente l'hyperbole: de même que l'euphémisme cherche à embellir la réalité quand la litote se contente de la réduire, le dysphémisme s'emploie, non à l'amplifier comme l'hyperbole, mais à l'enlaidir – à l'instar

¹² Sans que l'on puisse pour autant considérer que toute hyperbole est une métaphore, ni que "toute métaphore est une hyperbole" (Perrin, 1996: 51 *sqq.*).

¹³ Voir Vivero García (2011: 47-49); et, pour la combinaison litote/ironie, qui n'est pas du tout de même nature, Kerbrat-Orecchioni (2011: 70).

¹⁴ L'hyperbole et l'euphémisme sont pour Klemperer (1996) les deux caractéristiques principales de la LTI (langue du III^e Reich).

de Sarkozy désignant les délinquants comme de la "racaille" ou, dans le débat de 2007, ravalant la "saine colère" de Ségolène Royal au rang d'un vulgaire état d'"énervement" incontrôlé.

Il faudrait envisager aussi les différents facteurs socioculturels en fonction desquels varie l'usage de l'hyperbole. Mais on s'en tiendra pour conclure au seul facteur du genre discursif, dont le rôle est fondamental aussi bien d'un point de vue quantitatif¹⁵ que qualitatif.

En ce qui concerne nos débats électoraux, on a vu que les hyperboles véritables y étaient fort rares, à la différence des hyperboles au sens étendu. Encore convient-il de nuancer cette distinction, du fait précisément des caractéristiques de ce genre interactionnel bien particulier dont ils relèvent. La "compétence générique" des récepteurs intervient en effet dans l'interprétation qu'ils font des énoncés qui leur sont soumis; or dans le cas de ces débats, ils savent bien que chaque candidat a tout intérêt à exagérer les démérites de l'adversaire (et plus discrètement ses propres mérites), tout en dissimulant qu'il s'agit de sa part d'une exagération. Face à une affirmation qui lui semble exagérée, le récepteur va donc se dire que cet énoncé qu'il estime excessif, A le présente comme étant à prendre à la lettre, il ne peut donc s'agir que d'une "fausse hyperbole" (de pure réception); mais, en même temps, il se dit aussi que dans un tel contexte où l'intensification des jugements est une sorte de loi du genre et de nécessité stratégique, A ne peut pas être totalement dupe de son faire-comme-si, c'est-à-dire que, dans certains cas au moins, il ne peut pas ne pas se douter que l'auditoire est quelque peu sceptique sur son degré d'adhésion à son propre dire... On se trouve donc en quelque sorte dans une situation intermédiaire entre l'hyperbole de type (1) (le locuteur "joue" et montre qu'il joue) et de type (2) (le locuteur est sérieux et veut être pris au sérieux): A est sérieux, mais dans le cadre d'une sorte de "jeu de langage" où les règles sont d'un commun accord partiellement perverties du fait de l'enjeu agonistique, et où la norme est dans une certaine mesure d'exagérer, afin de creuser l'écart entre ses propres mérites et les défauts de l'adversaire.

Du point de vue de la réception, il faut donc admettre une sorte de *principe d'incertitude* pesant sur l'interprétation d'une hyperbole potentielle (lequel n'a d'ailleurs pas d'effets aussi catastrophiques que ce peut être le cas dans l'antiphrase ou la métaphore¹⁶, puisque dans l'hyperbole la différence

¹⁵ Si Dumarsais (1988: 133) considère que "nous usons très rarement d'hyperboles en français", Fontanier (1968: 124) déclare au contraire que l'hyperbole "revient à tout moment dans la conversation, et même sans qu'on s'en aperçoive". C'est sans doute qu'ils ne se réfèrent pas aux mêmes types de discours.

¹⁶ Pensons, par exemple, à la sinistre déclaration de Darquier de Pellepoix en 1978: "À Auschwitz, on n'a gazé que des poux".

entre S et X relève de la simple "nuance"). Mais ce même principe intervient aussi parfois dès la phase de l'émission, le locuteur pouvant balancer entre les formulations fortes et faibles. Ce peut être parce qu'il est tiraillé entre le désir d'en "rajouter" pour mieux impressionner l'interlocuteur et celui de rester au plus près de la "vérité même"¹⁷, le second l'emportant sur le premier dans cet exemple d'hyperbole dans un deuxième temps corrigée:

1995, JC: cette idée à été *tuéel* enfin *tuéel* le mot est trop fort/ mais/ (.) a été abandonnée\

Mais le plus souvent, de tels balancements, qui sont constants dans nos débats comme du reste dans les conversations ordinaires (de même que l'on va dire successivement du même objet "j'ai horreur de ça" et "je n'aime pas bien ça", de même tel candidat peut dans la foulée se dire "très choqué" et "un petit peu choqué" par tel propos de l'adversaire), viennent de la difficulté qu'il y a à apprécier à sa juste mesure l'objet de discours, difficulté qui s'exacerbe pour certains types d'objets tels que ses propres sentiments ou états d'âme. On comparera pour terminer deux extraits de romans qui illustrent bien la "plasticité" qui caractérise l'expression de l'excès, et partant, les malentendus et incertitudes auxquels elle peut donner lieu. Le premier est emprunté à *La Recherche du temps perdu*:

"Oh! Monsieur", dis-je à M. de Norpois quand il m'annonça qu'il ferait part à Gilberte et à sa mère de l'admiration que j'avais pour elles, "si vous faisiez cela, si vous parliez de moi à Mme Swann, *ce ne serait pas assez de toute ma vie pour vous témoigner ma gratitude, et cette vie vous appartiendrait!* [...]" [...] Je me rendis compte aussitôt que cette phrase, *faible encore auprès de l'effusion reconnaissante dont j'étais envahi* [...]. (Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*)

Le narrateur n'a ici aucune incertitude sur la force de son sentiment: la gratitude qu'il éprouve est si intense qu'aussi intensive soit-elle, la formulation qu'il utilise ne saurait être considérée comme étant pour lui exagérée; mais il se rend compte aussitôt qu'une telle ardeur ne peut être que "réfrigérante" pour son destinataire: ce qui est pour le narrateur une litote ("faible encore") ne peut être pour Norpois qu'une hyperbole, si énorme même qu'il va soupçonner "quelque visée suspecte" sous cette requête pour lui si anodine, ce qui va la faire lamentablement échouer. Dans le second exemple au contraire, le narrateur a lui-même un doute sur la véritable "mesure" de son état affectif, qui mériterait peut-être (mais "il ne saurait dire") une formulation plus forte que les phrases qu'il "retourne dans sa tête" et qui, elles, n'encourent pas le risque de paraître "grandiloquentes" et "excessives" (hyperboliques donc) à leur destinataire:

¹⁷ Dans la conversation ordinaire, nous sommes en permanence pris en tenaille entre ces deux pulsions opposées, ce qui peut donner lieu à des énoncés tels que "*en général* il arrive *toujours* en retard", ou "*en général* à la Toussaint il ne fait *jamaïs* beau", dont le caractère contradictoire passe d'ailleurs très généralement inaperçu.

Toute la nuit, il a retourné dans sa tête les phrases qui lui signifieraient comme il la trouvait belle, combien il était heureux, *sans verser toutefois dans la grandiloquence qui était peut-être après tout à la mesure de ce qu'il éprouvait (il ne saurait dire), mais qui paraîtrait à Hélène excessive ou de pure convention.*
(Pierre-Louis Rey, *Le Reflux*)

Ces formulations excessives risqueraient aussi, ajoute-t-il, d'être perçues comme "de pure convention" dans une déclaration d'amour – où l'on retrouve l'idée que, comme tant d'autres phénomènes auxquels on a affaire en analyse du discours, l'hyperbole ne peut être décrite qu'en relation avec le genre discursif dans lequel elle s'inscrit¹⁸.

Bibliographie

- Barthes, R. (1953): *Le degré zéro de l'écriture*. Paris (Seuil).
- Ducrot, O. (1980): *Les échelles argumentatives*. Paris (Minuit).
- Dumarsais, C. C. (1988): *Des tropes ou des différents sens*. Paris (Flammarion).
- Fontanier, P. (1968): *Les figures du discours*. Paris (Flammarion).
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986): *L'implicite*. Paris (Armand Colin).
- (1992): *Les interactions verbales, T. II*. Paris (Armand Colin).
- (2011): *Quand dire moins, c'est faire plus: une approche pragmatique de la litote*. In: Horak, A. (éd.), *La litote. Hommage à Marc Bonhomme*. Berne (Peter Lang), 67-97.
- (2013): *Les figures de style à l'oral. Le cas des débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises*. In: *L'information grammaticale*, 137, 21-28.
- Klemperer, V. (1996): *LTI. La langue du III^e Reich*. Paris (Albin Michel).
- Leech, G. N. (1983): *Principle of Pragmatics*. London (Longman).
- Perrin, L. (1990): *Bonheur et malheur des hyperboles. Les effets de l'exagération dans l'interprétation des énoncés*. In: *Cahiers de linguistique française*, 11, 199-214.
- (1996): *L'ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris (Kimé).
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989): *La pertinence*. Paris (Minuit).
- Vanoudheusden, R. (2013): *Comme les journalistes sportifs nous parlent. Étude d'un lexique "hyper-appréciatif"*. In: Abecassis, M. & Ledegen, G. (éds.), *Écartés et apports des médias francophones*. Oxford (Peter Lang), 227-244.
- Verine, B. (2008): *La parole hyperbolique en interaction. Une figuralité entre soi-même et même*. In: *Langue française*, 160, 117-131.
- Vivero García, M. D. (2011): *L'ironie, le sarcasme, l'insolite peuvent-ils bousculer les valeurs dominantes?* In: Vivero García, M. D. (éd.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*. Paris (L'Harmattan), 45-56.

¹⁸ Pour d'autres genres qui cultivent l'hyperbole, voir par exemple Vanoudheusden (2013) sur le discours des journalistes sportifs ainsi que, dans ce volume, l'étude de Bonhomme sur le discours publicitaire.